



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 1 février 2018  
Convocation des conseillers :  
le 1 février 2018

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 9 février 2018

**Présents :** Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Tom Bleyer, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet :** 7.5.2. Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour  
l'exercice 2016 & 2017

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour l'exercice 2016 & 2017 au montant de € 734,10 €;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour l'exercice 2016 & 2017 au montant de € 734,10.

en séance

date qu'en tête